Élections des représentants du personnel au CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche)

Actualité le 22-03-2023

Le scrutin aura lieu du lundi 12 juin à 8h00 au jeudi 15 juin 2023 à 17h00. Le vote aura lieu par voie électronique, au niveau de l'UPJV.

Vote - élections

Le dépôt de candidatures se fait au niveau national. Le vote a lieu au niveau local, dans chaque établissement. Les résultats sont agrégés au niveau national.

Le CNESER est un organe consultatif placé auprès du ministre chargé de l'enseignement supérieur.

Il est consulté sur les grandes orientations de la politique de l'ESR, la création d'établissements, la répartition des emplois et des moyens, les diplômes nationaux, ... Le CNESER est également appelé à statuer en matière disciplinaire.

Les représentants des personnels siégeant au CNESER sont élus par collège. Les personnels enseignants-chercheurs, enseignants, personnels scientifiques des bibliothèques, personnels BIATSS y sont représentés, ainsi que les étudiants.

Textes, calendrier : https://extra.u-picardie.fr/nextcloud/index.php/s/DjC7jaNsaxjLqZq

Listes électorales

Candidatures

Professions de foi

À LIRE AUSSI

Élections partielles aux conseils centraux

Elections des membres du Conseil National des Universités (CNU) 2023